DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Délibération n° 2020.12.382

Décision modificative n°3 pour 2020

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 11 décembre 2020

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents:

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Denis DUROCHER à Roland VEAUX, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY

Suppléant(s):

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s):

Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020.12.382

FINANCES	Rapporteur: Monsieur NEBOUT
DECISION MODIFICATIVE N°3 POUR 2020	

Je soumets à votre approbation la décision modificative n°3 de l'année 2020.

Il s'agit d'une décision modificative consacrée à des modifications de fin d'exercice et d'ajustement des crédits de paiement pour les autorisations de programme.

I. BUDGET PRINCIPAL

Au budget principal, la présente décision modificative (DM) s'équilibre comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	- 4 378 291 €	776 543 €	- 3 601 748 €
Recettes	- 4 378 291 €	776 543 €	- 3 601 748 €

Section de fonctionnement

En section de fonctionnement, les crédits proposés s'élèvent à 776 542,75 €, avec la répartition suivante entre chapitres :

		Montant (€)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	514 100,00€
74	Dotations et participations	1 493,00€
77	Produits exceptionnels	11 949,75 €
78	Reprise de provisions	249 000,00€
	TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	776 542,75 €

		Montant (€)
011	Charges à caractère général	- 1 493,00 €
014	Atténuations de produits	234 000,00 €
022	Dépenses Imprévues	- 30 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- 213 383,50€
65	Autres charges de gestion courante	271 826,25 €
67	Charges exceptionnelles	515 593,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	776 542,75 €

Au chapitre 014, l'inscription concerne un ajustement du montant de la Dotation de Solidarité communautaire ainsi qu'un complément suite à la dernière évaluation du coût de la charge transférée au titre de la restitution de la compétence Temps d'activité périscolaire (TAP) et périscolaire.

Au chapitre 65, suite aux transmissions par la trésorerie des créances éteintes et des admissions en non-valeur, il est nécessaire de majorer l'inscription initiale de 249 K€, qui s'équilibre par une reprise des provisions constituées à cet effet (voir chapitre 78).

La subvention au CAS est augmentée de 11 949,75 €, la structure ayant notamment pris en charge une bonification d'aide sociale dans le cadre du FIPHFP.

Enfin, l'inscription au chapitre 67 des charges exceptionnelles concerne une régularisation d'un compte de charges anormalement créditeur suite aux écritures de rattachement en fin d'année 2019. Le montant s'équilibre en dépenses et en recettes (voir chapitre 70).

L'équilibre de la section passe par un prélèvement de 30 K€ sur la réserve pour dépenses imprévues ainsi que par une diminution du virement à la section d'investissement de 213 383,50 €.

Section d'investissement

Des ajustements de crédits entre les chapitres 20, 204 et 21 pour clôturer l'exercice sont proposés notamment afin de pouvoir commander du matériel informatique au regard des besoins soulevés par la massification du télétravail avec les mesures sanitaires de la COVID-19.

Sinon, un travail de mise à jour de l'ensemble des crédits de paiement des opérations gérées en autorisation de programme a été réalisé afin de faire correspondre les prévisions budgétaires aux réalisations attendues sur l'exercice 2020. Cela se traduit par une baisse de 4 378 K€ des crédits de paiement (qui sont re-ventilés sur les exercices ultérieurs).

L'équilibre de la présente décision modificative permet une diminution de l'autorisation d'emprunt de 4 164 907,19 €, ramenant ainsi celle-ci à un total de 8 279 K€.

		Montant (€)
16	Emprunts et dettes assimilées	-4 164 907,19 €
021	Virement de la section de fonctionnement	-213 383,50 €
	TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	-4 378 290,69 €

A l'issue de la DM3 2020, le budget principal s'élèvera à 116 873 507,06 €, dont 83 297 214,75 € en section de fonctionnement et 33 576 292,31 € en section d'investissement.

II. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Section de fonctionnement

Un transfert de crédits est proposé pour permettre l'attribution d'une subvention de 1 000 € à la prévention routière pour des animations organisées dans le cadre de la compétence Transports scolaires.

		Montant (€)
011	Charges à caractère général	- 1000€
65	Autres charges courantes	1000€
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	- €

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont proposées en diminution de 305 K€, en lien avec l'ajustement des échéanciers des AP/CP.

		Μ	lontant (€)
15201801	AP 4 Schéma d'accessibilité	-	125 000 €
15201901	AP 5 Modernisation du réseau	-	180 000 €
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	-	305 000 €

Le financement des dépenses d'investissement peut être réalisé en diminuant l'inscription de l'emprunt d'équilibre de 305 K€, ramenant ainsi le montant d'autorisation d'emprunt pour l'année 2020 à 7 636,3 K€.

		Montant (€)
16	Emprunts et dettes assimilées	- 305 000 €
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	- 305 000 €

A l'issue de la DM3 2020, le budget annexe Transports s'équilibre à 70 241 000 €.

III. BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

La seule modification en DM3 concerne le lissage des crédits de paiement de l'AP relative à la modulation spatiale de l'espace Carat qui s'équilibre dans le cadre d'un virement de crédits.

Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION	D'INVEST	ISSEME	NT			
23	2312			TERRAINS PUBLICS	13 144,00 €	
				Total chapitre 23	13 144,00 €	
15201901	2313		R	Construction	- 13 144,00 €	
		7	Tota	l Modulation spatiale CARAT	- 13 144,00 €	
	TOTAL S	SECTION	1 D'	NVESTISSEMENT	- €	- €

A l'issue de la DM3 2020, le budget Espace CARAT reste inchangé et s'équilibre à hauteur de 3 080 900 €.

IV. BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE ET AMENAGEMENT DE ZONES

En investissement, il est proposé d'inscrire une provision de 600 K€ pour permettre l'acquisition d'un terrain de la Commune de Roullet-Saint-Estèphe dans le cadre de l'implantation d'une plate-forme logistique pour Intermarché. Ce terrain fera ensuite l'objet d'une vente, qui ne sera enregistrée qu'en 2021.

Par ailleurs, deux opérations sont à ajuster au regard des réalisations 2020.

		Montant (€)
21	Immobilisations corporelles	600 000,00€
20201601	BATIMENTS - PILE A HYDROGENE	- 73 699,80€
20201801	BATIMENT RUE DU CHAT -OTPA	- 50 034,17€
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	476 266,03 €
		Montant (€)
16	Dépôts et cautionnement reçus	476 266,03 €
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	476 266,03 €

L'équilibre de la section d'investissement nécessite de majorer le montant de l'autorisation d'emprunt de 376 266,03 €, portant celui-ci à 5 334 494 61 €.

V. BUDGET ANNEXE CAMPING

Il convient de réaliser une reprise sur provisions de 15 243 € qui permettra de constater 11 100 € de créances éteintes et de prévoir un complément pour des titres annulés à hauteur de 4143 €.

		Montant (€)
78	Reprise de provision	15 243 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 243 €
		Montant (€)
65	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 100 €
67	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 143 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	15 243 €

A l'issue de la DM3 2020, le budget annexe Camping s'équilibre à hauteur de 1 260 243 €.

VI. BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Section de fonctionnement

Une inscription complémentaire de 200 K€ est nécessaire pour les frais de personnel. En effet, suite au reconfinement depuis le 30/10/2020 et le positionnement en autorisation spéciale d'absence des agents vulnérables, les services de la collecte et des déchèteries ont dû recourir à des renforts.

Après le rappel des agents en congés et compte tenu de la difficulté de redéployer des personnels d'autres services de GrandAngoulême, certains métiers nécessitant des compétences spécifiques telles que la possession de permis poids lourds, il a été procédé à l'embauche de personnel temporaire (CDD).

Cette organisation reste mobile du fait de l'évolution de la situation sanitaire (cas COVID testés positifs, cas contacts,...) et de ce fait, le service sera à flux tendu.

Au regard de ces éléments, une inscription complémentaire de 200 K€ est sollicitée pour les frais de personnel.

Ce complément d'inscription est rendu possible par une optimisation budgétaire sur la section de fonctionnement qui permet de dégager des ressources.

		Montant (€)
011	Charges à caractère général	- 50 400,00 €
012	Charges de personnel	200 000,00€
65	Autres charges courantes	- 50 000,00€
66	Chrages financières	400,00€
67	Charges exceptionnelles	- 100 000,00€
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	- €

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement restent inchangées, avec toutefois un ajustement des échéanciers de crédits de paiement de deux AP/CP.

		Montant (€)
30201102	Déchetterie Brébonzat	- 130 872,07€
30201602	Centre Technique Fregeneuil	- 3 063,69 €
2313	Immobilisations en cours	133 935,76 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		- €

A l'issue de la DM3 2020, le montant du budget annexe Déchets ménagers sera inchangé à 31 752 000 €.

VII. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La seule évolution de ce budget annexe concerne la section d'investissement avec les ajustements d'échéanciers de crédits de paiement de 6 AP/CP, permettant une diminution de 927 308,83 €.

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

		Montant (€)
35201401	AP 2 - DELESTAGE GD PONTOUVRE	20 000,00 €
35201702	AP 3 - TRVX STEP MARSAC	-118 746,00€
35201802	AP 6 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	-249 305,84€
35201803	AP 7 - TRVX 2018 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET OUVRAGES	-29 242,00€
35201901	AP 8 - TRVX 2019 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET OUVRAGES	-500 415,23 €
35202001	AP 9 - TRVX 2020 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET OUVRAGES	-49 599,76 €
	-927 308,83 €	

L'équilibre de la section est réalisé par une diminution équivalente de l'autorisation d'emprunt, portant celui-ci à hauteur de 2 953 362,40 €.

		Montant (€)
16	Emprunts et dettes assimilées	-927 308,83 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		-927 308,83 €

A l'issue de la DM3, le montant du budget annexe Assainissement collectif est de 27 309 433,17 €.

VIII. BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

La seule évolution de ce budget annexe concerne la section d'investissement avec les ajustements d'échéanciers de crédits de paiement de 4 AP/CP, permettant une diminution de 741 347 €.

		Montant (€)
37201801	AP 2 - Canalisations 2018	- 233 533 €
37201901	AP 3 - Canalisations 2019	- 102 551 €
37202001	AP 4 - Canalisations 2020	- 355 263 €
37202002	AP 5 -Schéma directeur Eau Potable	- 50 000 €
	- 741 347 €	

L'équilibre de la section est obtenu avec la réduction de 741 K€ du montant d'autorisation d'emprunt, portant celui-ci à 5 272 427,41 €.

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT - 741 347 €		
16	Emprunt	- 741 347 €
		Montant (€)

A l'issue de la DM3, le montant du budget annexe Eau potable est de 24 757 653 €.

Vu l'avis de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose:

D'APPROUVER la décision modificative n°3 de l'exercice 2020 ;

D'AUTORISER les dotations et les reprises de provisions indiquées dans les différents budgets,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :			
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :		
22 décembre 2020	22 décembre 2020		